

SYNDICAT MIXTE DE LA PIERRE SAINT MARTIN  
MAIRIE  
64570 ARETTE

République Française  
Département des  
Pyrénées-Atlantiques

Séance ordinaire du Conseil Syndical

Date de la convocation  
30/09 2014

L'an deux mille quatorze, le neuf octobre à 18 H 00

Présents : M. CASABONNE, Président,  
Mmes BOYE, ESCARAIN, M. NOUSSITOU, Conseillers Municipaux, titulaires.  
M. COSTE et M. GRUSSAUTE, Conseillers Généraux.

Absents excusés : M. MAITIA et M. BERDOU, Conseillers Généraux.

Secrétaire de séance : Mme ESCARAIN.

A assisté à la réunion : M. MITJANA (Conseil Général)

*Membres titulaires du Conseil Syndical ayant pris part au vote : 6/8. Vote : 6 pour*

Délibération n°5

OBJET : TARIFS DE L'AIRE DE CAMPING-CARS

Monsieur le Président rappelle les tarifs de l'aire de camping-cars. Il propose de les faire évoluer de la façon suivante à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014 :

Service	Tarifs actuels	Propositions
<u>AIRE DE CAMPING-CARS</u>	par jour : en hiver : 10 € hors hiver : 5 € avec électricité 4 € sans électricité (délibération du 17/09/2010) Pour 1 mois : 165 € (délibération du 18/11/2006)	<u>Tarifs maintenus :</u> par jour : en hiver : 10 € hors hiver : 5 € avec électricité 4 € sans électricité pour 1 mois : 165 €

Après en avoir largement délibéré, le Conseil Syndical

❖ **ADOPTE** ces nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Ainsi délibéré,  
Pour extrait conforme  
Le Président,

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en S/P le 16/10/2014  
Et publication le 16/10/2014

